

REC SSIAP 3

RECYCLAGE



Durée totale de la formation : 14 heures minimum (soit environ 2 jours).

Objectifs de la formation

Permettre au stagiaire de conserver sa qualification SSIAP3.

Prérequis

Titulaire du diplôme SSIAP3 en cours de validité.
Secourisme en cours de validité.

Public

Chef de service de sécurité incendie.

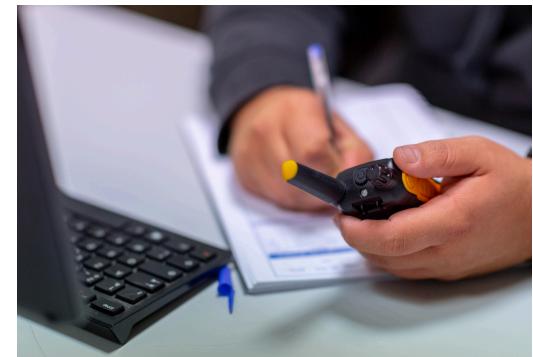
EFFECTIF

4 participants

minimum

15 participants

maximum



Évaluation

- Épreuve écrite : QCM de contrôle des connaissances.
- Épreuve pratique : exercices de mise en situation opérationnelle.

N° 01 73 21 77 30

www.si-groupe.com
FOR-091-2124-10-01-20250865215

SI GROUPE
S'former, pour mieux Protéger !

GROUPE
VALTO

Modalités d'animation

- Apports de connaissances.
- Échanges interactifs avec les stagiaires.
- Mises en situation pédagogiques.
- Etude de cas pratiques.

Méthodes et moyens pédagogiques

Chaque stagiaire se verra confier à l'ouverture de stage, un fascicule pédagogique à jour des dernières modifications réglementaires comportant les modules de formation.

Des exercices de mise en pratique des connaissances seront réalisés au cours de la formation avec mises en situation réelles et exercices sur feu réel (manipulation extincteurs, RIA...).

Des vidéos sur l'incendie et sur les ERP et IGH seront projetées aux stagiaires afin de synthétiser les modules évoqués durant la formation.

CETTE FORMATION EST DISPONIBLE DANS LES AGENCES SUIVANTES :

- **En Île-de-France** : Paris 14e arrondissement, Evry en Essonne.
- **En Bretagne** : Rennes.
- **Dans le Grand-Est** : Mulhouse et Strasbourg.

Accessibilité handicap : la formation est adaptable selon les besoins spécifiques du stagiaire. Contactez notre référent handicap pour un accompagnement adapté.

N° 01 73 21 77 30

www.si-groupe.com

FOR-091-2124-10-01-20250865215

SI GROUPE
Se former, pour mieux Protéger !

GROUPE
VALTO

Contenu de la formation

1ÈRE PARTIE : RÈGLEMENTATION

- Prévention.
- Moyens de secours.

01

PRÉVENTION

- Évolution de la réglementation en matière de la prévention (nouveaux textes, etc...).
- Accessibilité du public.
- Règlement de sécurité dans les ERP (dispositions générales, dispositions particulières et spéciales).
- Règlement de sécurité dans les IGH, Rappel des textes sur les moyens de secours.
- Rappel sur le code du travail.
- Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP.
- Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

2ÈME PARTIE : NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PÉNAL

Les codes civil et pénal.

02

LES CODES CIVIL ET PÉNAL

La délégation de pouvoir et la délégation de signature, La responsabilité civile et la responsabilité pénale, Le délit de mise en danger d'autrui.

3ÈME PARTIE : FONCTION MAINTENANCE

Fonction maintenance.

03

FONCTION MAINTENANCE

Contextes des obligations réglementaires, Aspects juridiques :

- Les contrats avec obligation de moyens.
- Les contrats avec obligation de résultat.

Différents types de contrats :

- Le contrat de types "prédictifs".
- Le contrat de types "préventifs".
- Le contrat de types "correctifs" ou "curatifs".
- Analyse critique et appréciation d'un rapport "coût-efficacité-service" d'un contrat.

4ÈME PARTIE : ÉTUDE DE CAS

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant.

04

ANALYSE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT OU RÉAMÉNAGEMENT DANS L'EXISTANT

Rappel de la méthode, Lecture de plan, Rappel de la notion de volumes, Exercices de lecture de plans, de descriptions du projet et recherches d'anomalies, Rédaction d'une notice de sécurité.

5ÈME PARTIE : L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés.

05

LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ AUX HANDICAPÉS

Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application, Les dispositions réglementaires : Les commissions accessibilité, Les exigences réglementaires générales, Les exigences dimensionnelles et qualitatives, L'autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier), La visite, La réception par commission d'accessibilité.

6ÈME PARTIE : ANALYSE DES RISQUES

Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels, Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux.

06

IDENTIFIER LES SITUATIONS DE RISQUES DE DÉCLENCHEMENTS D'INCENDIES ET D'ACCIDENTS CORPORELS, ASSURER LE SUIVI ET LE BON ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

L'évaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens), Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs, Le document technique amiante (DTA), Le plan de prévention, L'évaluation des risques de travaux par points chauds, Étude d'un cas pratique.

7ÈME PARTIE : MOYENS DE SECOURS

Moyens de secours.

07

MOYENS DE SECOURS

Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours, Agents extincteurs, SSI, Moyens d'extinction, Dispositions visant à faciliter l'accès des secours, Connaître et savoir exploiter un SSI.

N° 01 73 21 77 30

www.si-groupe.com

FOR-091-2124-10-01-20250865215

 SI GROUPE
S'former, pour mieux Protéger !

GROUPE
VALTO